

**valtech\_**



Récapitulatif des délégations  
consenties en matière  
d'augmentation de capital  
valtech

AG 29 juin 2010	Fin aux autorisations Précédentes	Type	Bénéficiaires	Renoncation au DPS	Délégation au CA	Plafond	Prix d'émission	Durée d'autorisation
22ème résolution		Actions gratuites	membres du personnel salarié et madataire sociaux de la société et filiale		OUI			38 mois (29 août 2013)
AGE 26 Juillet 2011	Fin aux autorisations Précédentes ayant un objet identique	Type	Bénéficiaires	Renoncation au DPS	Délégation au CA	Plafond	Prix d'émission	Durée d'autorisation
1ère Résolution	X	Emission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, des actions ordinaires existantes ou à émettre		NON	OUI	émission : 1,5 ME		26 mois (26 sept 2013)
2ème Résolution	X	Emission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, des actions ordinaires existantes ou à émettre	Aux personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers ; des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs, sous réserve que ces investisseurs agissent pour compte propre (article L 411-2 du code monétaire et financier)	OUI	OUI	Augmentation nominale de 20% du capital par période de 12 mois	prix prévu la loi et les règlements	26 mois (26 sept 2013)
3ème Résolution		Emission donnant droit, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre en espèce ou par compensation de créance	Membres du comité de direction + administrateurs + l'ensemble du personnel et des filiales	OUI	OUI	75 Millions d'actions le nombre d'options attribuées aux termes de la 7ème résolution, s'imputera sur ce plafond.	prix défini par expert indépendant	26 mois (26 sept 2013)
4ème Résolution	X (application de la 2ème résolution)	Fixation du prix d'émission	(cf 2ème Résolution)	OUI	OUI	dans la limite de 10% du capital de la société, tel qu'existant à la date de l'assemblée, par période de 12 mois.	Moyenne des 120 derniers jours de bourse avec décote de 5%	26 mois (26 sept 2013)
5ème Résolution	(application de la 1ère et de la 2ème résolution)	Augmentation du nombre de titres à émettre	(cf 1ère et 2ème Résolution)		OUI	Dans les 30 jours de la cloture de la souscription de l'émission initiale, pour les autres émissions, dans la limite de 15% de la limite initiale, sous réserve des plafonds de la 1ère et de la 2ème résolution		26 mois (26 sept 2013)
6ème Résolution	X	Emission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, des actions ordinaires existantes ou à émettre	Rémunération d'apport en nature	OUI	OUI	10% du capital (tel qu'existant à la date de l'assemblée)		26 mois (26 sept 2013)
7ème Résolution	X	Octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions	Mandataires sociaux, salariés (ou certains d'entre eux, de Valtech SA ou des sociétés liées (L225-186-1 code de commerce)	OUI	OUI	1,5 million d'options d'achat et/ou de souscription d'action	Prix de souscription fixé par le conseil à la date à laquelle les options sont consenties dans les limites et selon les modalités prévues par la loi.	38 mois en une ou plusieurs fois (26 sept 2014) Exercice sur 10 ans maximum
8ème Résolution						2 millions d'euros pour l'ensemble des 7 résolutions		
AGM 14 mai 2012	Fin aux autorisations Précédentes	Type	Bénéficiaires	Renoncation au DPS	Délégation au CA	Plafond	Prix d'émission	Durée d'autorisation
10ème Résolution	X	Emission de valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre		Oui au profit de Verinvest	OUI	20 millions d'actions OU montant nominal : 6 millions d'euros	Rapport indépendant (article 262-1 du RI AMF)	26 mois (14 juillet 2014)
14ème Résolution		Attribution gratuite d'actions	Salariés de Valtech SA et des filiales (ou certains), sous réserve de périodes d'acquisition et de conservation, et le Président et les directeurs généraux délégués de Valtech SA (sauf s'ils détiennent plus de 10% du capital)		OUI	10% du capital social à la date de l'assemblée		38 mois (14 juillet 2015) période d'acquisition : 2 ans
15ème Résolution (en cours d'exécution)		ÉMISSION DE BSAR	(i) dirigeants mandataires sociaux ou non, (ii) membres du comité exécutif, (iii) les sociétés unipersonnelles qu'ils contrôlent et qui fournissent des prestations à la Société et/ou aux sociétés qui lui sont liées au sens de l'Article L.225-180 du Code de commerce et (iv) les cadres salariés de la Société et de ses filiales	OUI	OUI	30 millions d'actions	20 dernière séance de bourse avec décote de 10%	18 mois (14 novembre 2013)